



Suite de la page 3

Des pictogrammes colorés indiquent clairement les points qui « passent » et ceux qui « ne passent pas ».

Un descriptif très détaillé de l'école permet aux parents de se faire une idée des lieux. L'école est passée au peigne fin, du seuil à la classe, du réfectoire aux toilettes. Le site indique le nombre d'emplacements de parking, le réseau de transports en commun ou le ramassage prévu à proximité. Une carte routière, enfin, situe l'école de même que les autres établissements scolaires du même type dans un rayon donné.

Ce projet s'étend peu à peu à l'ensemble de la Communauté française et les fiches s'étoffent. Elles englobent désormais l'aspect humain, prennent en compte les services spécifiques assurés par l'établissement scolaire (un traducteur gestuel par exemple).

Si l'accessibilité des écoles ne peut être garantie à tous les types de handicap, ces visites ont mis le sujet au cœur du débat

et incité des directions à effectuer quelques aménagements matériels, qui ne sont pas toujours hors de portée. A minima, ces fiches constituent une source de renseignements précieux pour les travaux à réaliser, une sorte d'inventaire des besoins et des aménagements à apporter.

www.fondshoutman.be

Contacts pour ce projet:

Rare Disorders Belgium
M. Robert Gérard, Président
Avenue Élisabeth, 65 à 5000 Beez
Téléphone, fax et répondeur: 081 22 12 13
gerard.robert@skynet.be
www.rd-b.be

L'eau@la bouche

20 ans du Fonds Houtman et Prix Herman Houtman 2009

À l'occasion de son 20^e anniversaire, le Fonds Houtman organisera, le 12 mai 2009, dans les locaux du Wolubilis (Woluwe-Saint-Lambert), une séance commémorative pour ses deux décennies d'existence et de soutien à l'enfance en difficulté en Communauté française de Belgique. 4 Prix seront aussi remis lors de cette séance:

- Le huitième grand Prix Herman Houtman pour l'enfance en difficulté (70 000 €);
- 3 Prix exceptionnels (7 500 € chacun) pour des initiatives développées autour du soutien à la parentalité, de l'enfance handicapée et de la réintégration des enfants malades dans leur milieu de vie

Date limite pour le dépôt des candidatures pour ces Prix: le 31 décembre 2008 à minuit.

Projets en cours et/ou à venir en 2009

Le Fonds Houtman travaille actuellement sur les thématiques suivantes:

- Soutien aux victimes d'abus sexuels
- Soutien à la parentalité: parentalité et problèmes liés à l'alimentation
- Soutien à la parentalité: soutien aux projets ONE
- Soutien du lien précoce
- Exposition aux polluants dans l'enfance
- Lutte contre la plombémie néonatale
- Poursuite du soutien aux enfants de parents détenus
- Poursuite du soutien au projet « Itinérances » et évaluation
- Poursuite du soutien au GAMS
- Enfermement des mineurs
- Lutte contre la pauvreté et la précarisation
- ...

Pour plus d'informations sur ces thématiques: contacter le Fonds.

Thèmes abordés dans le prochain numéro

Le 8^e numéro des Cahiers du Fonds Houtman paraîtra en mai 2009 à l'occasion du 20^e anniversaire de la création du Fonds. Il présentera un bref historique du Fonds, s'intéressera à sa composition et à son mode de fonctionnement et reviendra sur les grands thèmes et travaux soutenus entre 1989 et aujourd'hui. Ce numéro spécial se penchera aussi sur l'avenir du Fonds en tant que vecteur de l'aide à l'enfance en difficulté en Communauté française de Belgique.

www.fondshoutman.be

Les c@hiers du Fonds Houtman n°7



LE DOSSIER

Un milieu d'accueil ouvert à l'enfant en situation de handicap **2**

L'intégration dans le milieu scolaire général de l'enfant atteint d'un handicap ou d'une maladie grave **3**

ECHOS FONDS **4**

- 20 ans du Fonds Houtman et Prix Herman Houtman 2009
- Projets en cours et/ou à venir

ÉDITO

Des milieux d'accueil et des écoles accessibles à tous les enfants

L'intégration des enfants en situation de handicap dans les milieux d'accueil « tout-venant » constitue un thème majeur de préoccupation de l'Office de la Naissance et de l'Enfance (ONE) depuis une vingtaine d'années au moins. On sait maintenant que cet accueil est bénéfique pour l'enfant handicapé lui-même, mais aussi pour tous les autres enfants, ainsi que pour les professionnels qui s'en occupent et les parents.

Il faut néanmoins reconnaître que les expériences d'intégration n'évoluent que très lentement, lenteur liée sans doute à la crainte que suscite encore le handicap, au besoin d'aménagement des infrastructures et à la nécessité de disposer de personnel qualifié en nombre suffisant.

Le Fonds Houtman a dès lors soutenu, dès 2006, une recherche-action ambitieuse visant à favoriser l'intégration d'enfants handicapés dans les milieux d'accueil collectifs subventionnés par l'ONE. Deux Universités ont collaboré: les FUNDP (Prof. M. Mercier) et l'UMH (Prof. J.-P. Pourtois et H. Desmet). Cette recherche a mobilisé massivement les milieux d'accueil, qui ont contribué à la réalisation d'un DVD et d'un module d'accompagnement à l'usage de ceux qui souhaitent s'engager dans cette expérience (DVD réalisé par L'Atelier de l'Imagier – Olivier Guyaux, Marie-Hélène Sion et Éric Masquelier).

Dans le même esprit, le Fonds Houtman se félicite de sa décision d'avoir encouragé une initiative attachante

menée par une ASBL de volontaires pensionnés, Rare Disorders Belgium (RDB). Cette initiative, d'abord développée sur la Province de Namur, visait à mettre à disposition des familles d'enfants handicapés un descriptif approfondi des données relatives à l'accessibilité des écoles de la Province. L'outil www.accesscity.be rend ces données disponibles pour tous, grâce au concours de l'Association nationale pour le logement des personnes handicapées (ANLH). Impressionné par l'originalité et la qualité des résultats de ce travail, le Fonds soutiendra son extension aux écoles des autres Provinces de la Communauté française de Belgique.

Myriam Sommer, Directrice Études et Stratégies à l'ONE et Membre du Comité de Gestion du Fonds et le Professeur Marc Vaincel, Administrateur Général du Fonds Houtman.



Éditeur responsable : M. Vaincel, Avenue de la Toison d'Or 60C, 1060 Bruxelles (Belgique).
Tél. +32 (0)2 543.11.71
Fax : +32 (0)2 543.11.78
www.fondshoutman.be
Coordination : Tournesol Conseils : Tél. +32 (0)2 210.89.50
Fax : +32 (0)2 210.89.59
www.lucpire.eu
Création graphique : Tournesol Conseils
Travail journalistique : Agence Alter - Pascale Meunier

Licône indique qu'un développement plus complet des articles est proposé sur le site www.fondshoutman.be

Un milieu d'accueil ouvert à l'enfant en situation de handicap

Différences riment souvent avec réticences. Pourtant l'intégration d'enfants porteurs de handicap(s) leur offre souvent une socialisation optimale. Mais quels outils mettre en place pour favoriser cette intégration et sa continuité ?

Depuis les années septante, des expériences, souvent à l'initiative d'un parent ou d'un professionnel directement confronté aux problèmes liés au handicap, ont vu le jour et témoignent des possibilités d'intégration, sans toutefois qu'aucune reconnaissance ni continuité n'existent.

S'il est vrai que, pour certains enfants porteurs de handicaps, l'intégration n'est peut-être pas la meilleure solution, nombreuses sont les situations où elle semble une réponse idéale à une socialisation optimale de ces enfants différents, à condition de lever des résistances. Sur le terrain en effet, les milieux d'accueil considèrent parfois qu'ils ne réunissent pas les conditions suffisantes pour se lancer dans une telle aventure.

En 2005, le Fonds Houtman a lancé un appel à projets afin de créer des outils pour encourager cet accueil et passer des expériences-pilotes à une structuration permanente de l'accueil de l'enfant handicapé en développant la sensibilisation puis l'accompagnement des milieux collectifs dans leur démarche d'intégration.

Le Département de Psychologie de la Faculté de Médecine des Facultés Universitaires Notre-Dame de la Paix à Namur (FUNDP) et le Centre de Recherche et d'Innovation en Sociopédagogie familiale et scolaire (CERIS) de l'Université de Mons Hainaut (UMH) ont répondu à cet appel. Leur recherche-action au cœur des milieux d'accueil de l'ONE en Communauté française de Belgique a abouti à la création d'une valisette pédagogique contenant différents outils de sensibilisation à destination des professionnels et des parents, mais également de toute personne travaillant ou désirant travailler dans le domaine de la petite enfance et/ou dans le domaine de l'accompagnement de la personne handicapée en milieu d'accueil collectif tout-venant.

Ces outils (un DVD et un manuel d'accompagnement, des fiches pédagogiques et un photo-langage) sont étroitement liés et permettent une approche souple de la problématique, adaptée au public auquel ils s'adressent. Ils servent de support à un module d'accompagnement et ont pour but de susciter la réflexion et le débat. Ils permettent de réfléchir et de mûrir, ensemble, le projet de l'accueil d'un enfant différent lorsque la demande est formulée afin d'éviter les réponses dénuées de réflexion, qu'elles soient négatives ou positives.



Un travail collectif

La création de ces outils s'est nourrie des débats que les chercheurs ont menés sur le terrain. Avec les professionnels de l'accueil, ils ont mis en lumière les différentes représentations socia-

Intégration ?

Dans le champ du handicap, on utilise souvent les termes « intégration », « insertion », « inclusion ». L'inclusion se définit comme une adaptation mutuelle de la personne handicapée et de son environnement social. Elle se distingue de l'insertion – l'environnement social est adapté à la personne handicapée, au point qu'il perd sa qualification de tout-venant ⁽¹⁾ – et de l'intégration – il n'y a alors que la personne handicapée qui s'adapte à l'environnement social. L'inclusion se veut un compromis entre ces deux extrêmes.

Quand les moyens manquent... des puéricultrices viennent en renfort

La Province du Brabant wallon, par l'intermédiaire du projet « Caravelle » (qui regroupe tous les partenaires concernés comme l'ONE et l'AWIPH), met à la disposition des milieux d'accueil des puéricultrices « volantes », qui viennent en renfort lorsqu'un milieu d'accueil est confronté à une situation qui requiert du personnel supplémentaire. Caravelle constitue un centre de ressources pour tous les milieux d'accueil de la Province. L'ONE a déposé un projet auprès du Fonds Social Européen dans le but de conforter puis de généraliser cette expérience à toutes les Provinces et à Bruxelles en fonction des ressources disponibles.

les rencontrées lorsque l'on aborde le sujet de l'intégration, de même que les besoins psychosociaux des enfants. Le personnel des crèches et les parents font partie intégrante du projet de réalisation du DVD. Onze crèches wallonnes ont accepté de témoigner et de filmer des scènes de vie dans leur institution, en accord avec leur pouvoir organisateur, les parents, et dans le respect des enfants. Elles illustrent la grande diversité des représentations des situations d'accueil et de handicap.

Une quinzaine de situations considérées comme les plus pertinentes par les professionnels de terrain et par les experts constituent la trame des entretiens filmés. Les thèmes de la formation, de la connaissance du handicap, des ressources personnelles, du temps disponible, de l'aménagement, du rejet, de la fragilité ou encore de la solidarité sont abordés.

« Partir des représentations et des besoins que suscite l'intégration d'un enfant en situation de handicap est apparu tout au long de la recherche comme un point fondamental, un levier

important pour un changement de regard de tous les acteurs, constate l'équipe qui a mené la recherche-action. En effet, ces deux points d'ancrage permettent de travailler les peurs de chacun et d'asseoir les possibles sur des bases solides après avoir pris en compte tous les facteurs subjectifs et objectifs qui pouvaient faire écran à une telle expérience. »

L'intégration du tout jeune enfant pose naturellement la question des structures qu'il pourra rencontrer ensuite, tout au long de sa scolarité. Comment assurer à ces enfants une intégration continue, tout en respectant leur différence et leurs limites? Quels outils mettre en place pour favoriser cette intégration et la continuité de cette intégration? Cette recherche-action ouvre également bien des portes de réflexion...

⁽¹⁾ Un milieu collectif tout-venant désigne toute structure agréée par l'ONE, subventionnée ou non, pour accueillir des enfants de 0 à 3 ans.

Toute information relative à l'outil peut être obtenue auprès:

- du Fonds Houtman: 02 543 11 71 ou de l'ONE - Formation des milieux d'accueil: 02 542 13 90;
- du Département de Psychologie de la Faculté de Médecine des Facultés Universitaires Notre-Dame de la Paix à Namur. Adresse: 61 Rue de Bruxelles à 5000 Namur. Tél.: 081 72 44 30 - Fax: 081 72 44 31 genevieve.bazier@fundp.ac.be www.fundp.ac.be.

www.fondshoutman.be

L'intégration dans le milieu scolaire général de l'enfant atteint d'un handicap ou d'une maladie grave

Dans quelle école inscrire son enfant? Si cette interrogation préoccupe tous les parents à l'approche de la rentrée scolaire, elle est particulièrement épineuse lorsqu'il s'agit d'un enfant handicapé ou gravement malade. Outre le choix pédagogique de l'établissement scolaire, des questions pratiques se posent. Comment accèdera-t-il au bâtiment? Pourra-t-il se déplacer seul? Comment éviter de multiples et souvent infructueuses démarches?

Deux associations – l'ASBL Rare Disorders Belgium (RDB) et l'Association nationale pour le logement des personnes handicapées (ANLH), soutenues par l'apport logistique d'un troisième partenaire, Conseiller Accompagner Rencontrer – Namur

(CAR-N) – se sont rejointes pour construire une base de données originale: www.accesscity.be.

Le projet a démarré en avril 2006 en Province de Namur, suite à un appel à projets du Fonds Houtman et grâce à son soutien. Plus de 200 écoles ont déjà été visitées par des enquêteurs bénévoles et leurs caractéristiques en matière d'accueil des personnes à mobilité réduite (PMR) ont été relevées, photos à l'appui. Ces informations sont triées grâce à un moteur de recherche basé sur le profil de l'enfant. Selon ce qui le singularise, la banque de données lui fournit les coordonnées des écoles qui répondent peu ou prou à ses besoins et aux différentes normes indispensables ou souhaitables pour garantir l'accessibilité des PMR.